

Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
administration@munleclercville.qc.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est par la présente donnée, conformément l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par la soussignée, directrice générale de la susdite Municipalité, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le 5 février 2024, à 19 h30, au Centre communautaire (8055, route Marie-Victorin, Leclercville), le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure de la résidence sis au 742 rue Pierre-Leclerc visant à :

Permettre l'implantation d'un cabanon d'une superficie supérieur à 18m² (22,25m²), dérogeant de 4,25m² à la norme prévue à l'article 6.3.3.5 du règlement de zonage (2019-151).

Tout intéressé désirant s'exprimer pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Leclercville, ce 15^e jour de janvier 2024.

Sylvie Lemay
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 17h le 15^e jour du mois de janvier 2024 sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 janvier 2024.

SYLVIE LEMAY
Directrice générale et greffière-trésorière